



## **CAPL Inspecteurs du 10 juillet 2014**

Le gouvernement a transmis le 9 juillet aux parlementaires les grandes lignes de son budget triennal 2015-2017.

Dans ce document de sept pages qui sert de base au débat d'orientation budgétaire, prémisses de la présentation du budget en septembre, le gouvernement donne une première idée de la traduction concrète des 50 milliards d'euros d'économies du trop fameux « Pacte de responsabilité » et de leurs conséquences en termes d'emplois.

Le ministère des Finances et des comptes publics est particulièrement touché avec 2 491 postes supprimés. La DGFIP va payer le prix fort, la DGCCRF et les Douanes devant visiblement être largement épargnées.

Ces annonces, ces coupes, présagent les restructurations du réseau à venir.

Sur le sujet qui nous réunit ce jour,

les élus FO-DGFIP de la CAP locale n°1 dénoncent, à l'instar de notre syndicat national, les nouvelles règles de gestion des inspecteurs.

Nous dénonçons la position « A La Disposition du directeur » (ALD) qui en se répandant, mouvement après mouvement, généralise la précarité parmi les collègues. En dessous d'une vingtaine d'années d'ancienneté, elle devient la règle.

Nous condamnons encore et toujours, et avec le soutien de la quasi totalité des collègues concernés, les nouvelles règles d'affectation en direction qui font largement fi des vœux de collègues et créent opacité, frustration et démotivation.

Nous condamnons enfin, par avance, tout usage non impératif de la pratique non statutaire du « détachement interne ».

Lors de cette CAPL de mutation, nous serons vigilants à ce que les intérêts des collègues, de nos mandants soient respectés. De ce point de vue, le projet publié il y a quelques jours a soulevé, pour le moins, l'incompréhension de beaucoup de monde.

Nous espérons que la présente CAP permettra d'avancer sur un certain nombre de dossiers.

Lyon le 10 juillet 2014